

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification  
 OA+M = objet adopté avec modification  
 RET = objet retiré  
 REF = objet refusé  
 REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière  
 TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps  
 RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information  
 RENV-SD = objet renvoyé suite débat  
 RENV-COM = objet renvoyé en commission  
 RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

*Dépôt des questions orales jusqu'à 16h30*

*Les points 18 à 25 seront traités dès 14h00*

*La Vallée de Joux : une des fiertés de notre Canton ! Présentation à l'Aula à 12h15.*

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	Communications  Le Président informe de la victoire d FC GC face aux représentants des autorités d'Aigle par un 6 à 0. Il rappelle également la manifestation du jour : La Vallée de Joux : une des fiertés de notre canton, qui débutera à 12h15 dans l'Aula. Le match de foot de ce soir contre Eben-Ezer est annulé. Le Président annonce que la diffusion des débats du Grand Conseil sur MaxTV.			
	2.	Dépôts  Interpellation : (15_INT_383) Julien Eggenberger, (15_INT_384) Jessica Jaccoud.  Résolution : (15_RES_025) Serge Melly.			
RENV-COM	3.	(15_POS_118) Postulat Claudine Wyssa et consorts - Analyse des coûts de la prise en charge des personnes dépendantes (Développement et demande de prise en considération immédiate)  La postulante renonce à sa demande de prise en considération immédiate et demande le renvoi en commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat. Cette demande est acceptée à une large majorité, avec quelques avis contraires et abstentions.			
RENV-CE	4.	(15_INT_379) Interpellation Marc-Olivier Buffat - Le Conseil d'Etat est-il décidé à favoriser l'attractivité de notre canton ? (Développement)			
RENV-CE	5.	(15_INT_380) Interpellation Michel Collet au nom du groupe des Verts - La Venoge au vitriol ? (Développement)			
RENV-CE	6.	(15_INT_381) Interpellation Jean-Luc Bezençon et consorts - Convois toxiques : mettre sur les rails une politique environnementale et sécuritaire de qualité (Développement)			
RENV-CE	7.	(15_INT_382) Interpellation Andreas Wüthrich et consorts - Assez de bois pour tout le monde dans notre canton ? (Développement)			

## Séance du Grand Conseil

Mardi 5 mai 2015

de 9 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification  
 OA+M = objet adopté avec modification  
 RET = objet retiré  
 REF = objet refusé  
 REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière  
 TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps  
 RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information  
 RENV-SD = objet renvoyé suite débat  
 RENV-COM = objet renvoyé en commission  
 RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-COM	8.	(15_POS_120) Postulat Claude-Alain Voiblet et consorts - Le plafond d'endettement des communes est-il encore un outil de gestion et de contrôle fiable des finances communales ? (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures)  Cosigné par au moins vingt députés, le postulat est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préaviser sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			
RENV-COM	9.	(15_POS_121) Postulat Jacques Ansermet et consorts au nom de la Commission de présentation demandant des améliorations dans le processus de recrutement des juges cantonaux suppléants (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures)  Cosigné par au moins vingt députés, le postulat est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préaviser sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			
RENV-COM	10.	(15_POS_122) Postulat Véronique Hurni et consorts - Revalorisation des métiers du domaine pénitentiaire (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures)  Cosigné par au moins vingt députés, le postulat est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préaviser sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			
RENV-COM	11.	(15_POS_123) Postulat Vassilis Venizelos et consorts au nom du groupe des Verts - Daillens sous acide (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures)			
OA	12.	(196) Exposé des motifs et projet de décret autorisant le Conseil d'Etat à adhérer au Concordat du 3 avril 2014 réglant la coopération en matière de police en Suisse romande (2ème débat)  (2ème débat) : art. 1 accepté sans discussion. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de décret est accepté à l'unanimité.	DIS.	Mahaim R.	

## Séance du Grand Conseil

Mardi 5 mai 2015

de 9 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA+M	13.	(206) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit-cadre de CHF 5 millions afin de financer une aide aux communes pour la révision de leurs plans d'affectation en relation avec le Plan directeur cantonal et les mesures transitoires de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire(1er débat)  (1er débat) : entrée en matière acceptée à l'unanimité. Art. 1: amdt Venizelos à l'al. 1 refusé par 70 non, 51 oui et 2 abstentions. Art. 1 non amendé accepté à une large majorité avec quelques abstentions. Art. 2 accepté. Art. 3, al. 1, amdts com acceptés à une large majorité, avec quelques abstentions ; al. 2, amdt com accepté à l'unanimité. Art. 3 amendé accepté à une large majorité avec un avis contraire. Art. 4, amdt com accepté à une large majorité, avec quelques avis contraires et une abstention. Art. 4 amendé accepté à une large majorité, avec une abstention. Art. 5, al. 1, amdt com accepté à l'unanimité ; al. 3 (nouveau), amdt com accepté à une large majorité, avec quelques avis contraires et quelques abstentions. Art. 5 amendé accepté par ar 87 oui, 31 non et 4 abstentions. Art. 6 accepté. Fin du 1er débat.	DTE.	Gander H.	
RENV-T	14.	(176) Exposé des motifs et projet de décret portant adoption du Plan directeur des carrières 2014(1er débat)	DTE.	Yersin J.R.	12/05/2015
RENV-T	15.	(14_POS_083) Postulat Jean Tschopp et consorts - Soutenir l'accès aux arts vivants des personnes handicapées	DFJC	Jaquet-Berger C.	12/05/2015
RENV-T	16.	(15_POS_115) Postulat Christiane Jaquet-Berger au nom de la commission qui a traité le 14_POS_083 - Le Conseil d'Etat est prié de soutenir et de promouvoir, en partenariat avec les milieux privés, les milieux culturels, les communes et les milieux d'accueil et de défense des personnes en situation de handicap, l'accès à la culture aux personnes en situation de handicap et d'étudier le financement de ces mesures (Développement et demande de prise en considération immédiate)			12/05/2015
RENV-T	17.	(180) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Philippe Martinet et consorts au nom du groupe des Verts pour une politique de relève dans le secteur des ingénieurs	DFJC.	Miéville L.	12/05/2015

Séance du Grand Conseil

Mardi 5 mai 2015

de 9 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification  
 OA+M = objet adopté avec modification  
 RET = objet retiré  
 REF = objet refusé  
 REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière  
 TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps  
 RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information  
 RENV-SD = objet renvoyé suite débat  
 RENV-COM = objet renvoyé en commission  
 RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
TRAITE	18.	(15_INT_377) Interpellation Claude-Alain Voiblet - Aide sociale vaudoise : Monsieur Pierre-Yves Maillard, porte-parole d'un parti socialiste en campagne, s'est-il entretenu avec Monsieur le Conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard en charge de l'aide sociale vaudoise ? (Développement et réponse immédiate)  Le Conseil d'Etat répond séance tenante à l'interpellation. Après discussion, l'interpellateur tient la réponse pour définitive. L'interpellation n'est pas renvoyée au Conseil d'Etat.			
TRAITE	19.	(14_INT_283) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jérôme Christen et consorts - Marchés publics : le remède législatif n'est-il pas devenu pire que le mal ?	DSAS.		
TRAITE	20.	(14_INT_318) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jacques-André Haury sur le cadre régissant les libéralités du Conseil d'Etat	DSAS.		

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	21.	<p>(213) Exposé des motifs et projets de décrets :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- accordant la garantie de l'Etat de Vaud à Edipresse SA pour l'emprunt bancaire de CHF 15'820'350.- contracté pour financer une partie de l'investissement nécessaire à la construction des bâtiments gris de l'Unité centralisée de production (UCP) et de la Plateforme logistique CHUV-HUG</li> <li>- accordant au Conseil d'Etat un crédit d'investissement de CHF 15'970'000.- destiné à financer les travaux d'aménagements intérieurs de la nouvelle Unité centralisée de production (UCP) du Service de la restauration du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) (1er débat)</li> </ul> <p>(1er débat) : entrée en matière générale sur les deux décrets acceptée à l'unanimité.            Décret 15'820'350.- : art. 1 accepté. Fin du 1er débat.            Décret 15'970'000.- : art 1 accepté. Art. 2 accepté. Fin du 1er débat.            Une demande de 2ème débat immédiat (majorité des <math>\frac{3}{4}</math> requise) est acceptée par 91 oui, 14 non et une abstention.            (2ème débat) :            Décret 15'820'350.- : art. 1 accepté sans discussion. Fin du 2ème débat.            En vote final à la majorité absolue, le projet de décret est accepté par 99 oui et 6 non.            Décret 15'970'000.- : art 1 accepté. Art. 2 accepté. Fin du 2ème débat.            En vote final à la majorité absolue, le projet de décret est accepté par 101 oui et 6 non.</p>	DSAS.	Roulet C.	

## Séance du Grand Conseil

Mardi 5 mai 2015

de 9 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA+M	22.	(192) Exposé des motifs et projet de décret autorisant le Conseil d'Etat à radier des objets parlementaires(1er débat)  Entrée en matière acceptée à l'unanimité. Par motion d'ordre Nicolas Rochat Fernandez acceptée par 71 oui, 28 non et 7 abstentions, ne sont discutés que les objets pour lesquels la Commission de gestion n'a pas préavisé sur la radiation. Art. 1 DSE (05_POS_160) radiation refusée. Art. 1 DFJC (99_POS_059) radiation refusée par 49 non, 42 oui et 11 abstentions. A l'appel nominal, le vote est confirmé par 54 non, 53 oui. (99_POS_087) radiation acceptée par 104 oui et 3 abstentions. (99_MOT_078) radiation acceptée par 84 oui, 6 non et 14 abstentions. (00_POS_138) radiation refusée. (07_INT_423) radiation refusée 67 non, 20 oui et 9 abstentions. (09_POS_141) radiation acceptée par 49 oui 34 non et 9 abstention. A l'appel nominal, le vote est confirmé par 51 oui (avec le vote du Président), 50 non et 7 abstentions. (11_POS_267) radiation refusée par 77 non, 19 oui et 8 abstentions. Art. 1 amendé accepté par 93 oui, 1 non et 1 abstention. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat (majorité des ¾ requise) est acceptée par 85 oui, 6 non et 8 astentions. (2ème débat) : Art. 1 accepté sans discussion. En vote final, le projet de décret est accepté à une très large majorité.	CHAN	Schwaar V.	
TRAITE	23.	(14_INT_273) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jean-Marc Genton et consorts - Financement des infrastructures des EMS	DSAS.		
RENV-T	24.	(15_INT_333) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Véronique Hurni et consorts - Les Ateliers du Funambule sur le fil du rasoir ?	DSAS.		12/05/2015
RENV-T	25.	(14_POS_089) Postulat Josée Martin et consorts - Sauvegarder les archives des enfances volées	DSAS, DFJC	Meldem M.	12/05/2015

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :